

# CHARTRE D'ESPRIT SPORTIF ET D'ETHIQUE DU COMITE DE L'AUDE DE TENNIS DE TABLE

A l'attention des membres du comité, des dirigeants de clubs, des cadres techniques et des joueurs, dans le but de promouvoir une pratique sportive plus humaine et plus formatrice.

ARTICLE 1 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est d'abord et avant tout observer strictement tous les règlements, sans jamais chercher à commettre délibérément une faute ni profiter sciemment d'une erreur de l'adversaire sans la lui signaler.

ARTICLE 2 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter l'officiel, il a un rôle difficile, chacun doit accepter ses décisions sans jamais mettre en doute son intégrité.

ARTICLE 3 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire ou d'une équipe dans la défaite, et se comporter avec modestie dans la victoire sans chercher à ridiculiser son adversaire.

ARTICLE 4 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est savoir reconnaître les bons coups et les bonnes performances de l'adversaire.

ARTICLE 5 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est encourager et faire preuve de solidarité avec ses partenaires lorsqu'on joue en équipe et aussi signaler leurs écarts quand il le faut.

ARTICLE 6 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est vouloir se mesurer à un joueur dans l'équité, en comptant sur son seul talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

ARTICLE 7 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est tenter de se surpasser dans la recherche de la victoire mais en refusant d'utiliser des moyens illégaux et la tricherie.

ARTICLE 8 : Faire preuve d'esprit sportif pour l'officiel, c'est de bien connaître les règlements et les appliquer avec impartialité.

ARTICLE 9 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est garder sa dignité en toutes circonstances, démontrer que l'on a la maîtrise de soi, et refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus sur nous.

ARTICLE 10 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est prendre du recul et contrôler ses mots dans les multiples formes de communications disponibles de nos jours. Commenter à chaud, dénigrer, montrer du doigt via les réseaux sociaux ou l'envoi de mails groupés ne peuvent que nuire à l'image du comité, d'un club, d'un joueur, de notre sport en général, sans jamais apporter de solution.

ARTICLE 11 : Faire preuve d'esprit sportif, c'est faire de notre championnat un espace de convivialité, de partage et de bonne humeur. Chacun, simple joueur, dirigeant de club, membre du comité a le devoir de rappeler cela sans relâche et de veiller à ce que l'esprit sportif règne partout et en toutes circonstances. Nous nous devons d'éduquer nos jeunes dans cet esprit sportif sans lequel la victoire n'a aucun sens.